

الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية
République Algérienne Démocratique et Populaire

Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique
Direction de la Coopération et des Échanges Universitaires
Sous direction de la mobilité des étudiants et des personnels

N° : 956/D.C.E. U/ SDMEP

Alger, le 07 Juillet 2022

**Messieurs les présidents des Conférences
Régionales des Universités**

OBJET : OPÉRATION DE RENOUVELLEMENT DE BOURSES D'ÉTUDES 2022-2023
(FORMATION RÉSIDENNELLE A L'ÉTRANGER)

J'ai l'honneur de vous communiquer ci après les modalités ainsi que les conditions de renouvellement des bourses d'études concernant les étudiants en formation résidentielle à l'étranger, au titre de l'année universitaire 2022-2023.

En vous sachant gré, des dispositions qu'il vous plaira bien de prendre en vue de leur assurer **une plus large diffusion** auprès des établissements universitaires.

1- Conditions de renouvellement de bourses :

Le renouvellement est accordé aux étudiants n'ayant pas épuisé la durée réglementaire de prise en charge initialement programmée et justifiant d'une progression pédagogique et scientifique régulière.

2- Modalités de renouvellement de bourse :

Le renouvellement de bourse pour l'année universitaire 2022-2023 sera assuré par les services compétents du M.E.S.R.S et par le comité d'experts scientifiques de la commission nationale de la formation et du perfectionnement à l'étranger, **le renouvellement sera effectué sur une plateforme (renouvellement de bourse), les étudiants ne sont pas tenus de se présenter à l'opération de renouvellement.**

L'opération sera accomplie en trois phases:

1^{er} Phase :

A- Documents de renouvellement de bourse : L'introduction du dossier de renouvellement de bourse se fera sur la plateforme **par l'étudiant**, le dossier doit comprendre la demande de renouvellement de bourse ainsi que le relevé de notes comportant le cachet de l'établissement universitaire d'accueil

- La fiche de suivi (modèle à télécharger du site du M.E.S.R.S et sur la plateforme) dûment visée par l'établissement d'accueil et le poste consulaire.

le dossier doit comprendre l'ensemble des visas demandés, aucune suite ne sera réservée au dossier non visé par **(l'établissement universitaire d'accueil et le poste consulaire)**

Le dépôt des pièces se fera par les boursiers par domaine comme suit :

N°	Plateforme	Lien
Sciences Exactes SE 2022		
01	Renouvellement de bourse "étudiants" 2022-2023 - Sciences Exactes SE - "CHIMIE"	https://services.mesrs.dz/DCEU/course/view.php?id=53
02	Renouvellement de bourse "étudiants" 2022-2023 - Sciences Exactes SE - "PHYSIQUE"	https://services.mesrs.dz/DCEU/course/view.php?id=54
03	Renouvellement de bourse "étudiants" 2022-2023 - Sciences Exactes SE - "Mathématiques"	https://services.mesrs.dz/DCEU/course/view.php?id=55
Sciences de l'ingénieur SI - 2022		
04	Renouvellement de bourse "étudiants" 2022-2023 - Sciences de l'ingénieur SI - "Uniquement l'informatique"	https://services.mesrs.dz/DCEU/course/view.php?id=57
05	Renouvellement de bourse "étudiants" 2022-2023 - Sciences de l'ingénieur SI - "Génie civil- Architecture- Urbanisme - Travaux Publics- GTU(Gestion des Techniques Urbaines)- Aménagement - Gestion des villes - Génie Urbain... (Autres)"	https://services.mesrs.dz/DCEU/course/view.php?id=58
06	Renouvellement de bourse "étudiants" 2022-2023 - Sciences de l'ingénieur SI - "Automatique - Hydraulique - Génie Mécanique -Construction Mécanique -Electro Mécanique -Génie Chimique -Génie des Procédés- Géotechnique ...(Autres)"	https://services.mesrs.dz/DCEU/course/view.php?id=59
07	Renouvellement de bourse "étudiants" 2022-2023 - Sciences de l'ingénieur SI - "Electronique - Electrotechnique - Génie Électrique - Télécommunication - Système Electrique"	https://services.mesrs.dz/DCEU/course/view.php?id=60
Sciences de la nature et de la vie - 2022		
08	Renouvellement de bourse "étudiants" 2022-2023 - Sciences de la nature et de la vie SNV	https://services.mesrs.dz/DCEU/course/view.php?id=61

Sciences Humaines et Sociales SHS - 2022		
09	Renouvellement de bourse "étudiants" 2022-2023 - Sciences Humaines et Sociales SHS - "Filières: Uniquement Anglais"	https://services.mesrs.dz/DCEU/course/view.php?id=62
10	Renouvellement de bourse "étudiants" 2022-2023 - Sciences Humaines et Sociales SHS - "Filières: Économie-Gestion-Commerce- finance et comptabilité - Business Administration - Management ...(Autres)"	https://services.mesrs.dz/DCEU/course/view.php?id=63
11	Renouvellement de bourse "étudiants" 2022-2023 - Sciences Humaines et Sociales SHS - "Filières: Sociologie -Droit -Philosophie-Psychologie-Littérature Arabe - journalisme-Sciences politiques ...(Autres) "	https://services.mesrs.dz/DCEU/course/view.php?id=64
12	Renouvellement de bourse "étudiants" 2022-2023 - Sciences Humaines et Sociales SHS - "Filières: Toutes les langues étrangères à l'exception de l'Anglais: Langue chinoise - langue française – Langue russe– traduction ...(Autres) "	https://services.mesrs.dz/DCEU/course/view.php?id=65

2^{eme} phase :

B-Évaluation scientifique : L'opération de renouvellement sera effectuée par les experts scientifiques de la commission nationale de la formation et du perfectionnement à l'étranger ; sur la plateforme créée à cet effet.

3^{eme} phase :

C- Retrait des documents de renouvellement :

Les documents de renouvellement de bourse seront remis, par les services du M.E.S.R.S aux établissements universitaires et au Ministère des affaires étrangères et de la communauté nationale à l'étranger pour les candidats ayant obtenu un avis favorable après étude du dossier par les experts scientifiques.

L'ensemble des boursiers sont cordialement invités à introduire leurs dossiers de renouvellement de bourse durant **la période allant du 20 Juin au 15 Août 2022**

(Aucun document ne sera recevable au-delà de cette période)

3- prolongation de bourse :

Les prolongations de bourse ne sont pas accordées. Les boursiers sont tenus de prendre toutes les dispositions pour achever leur formation dans la limite de la durée de prise en charge initialement programmée.

4- suspension et annulation :

Les redoublements ne sont pas autorisés. Tout échec entrainera la suspension automatique de la bourse.

5- retour de formation :

Conformément aux dispositions réglementaires en matière de formation à l'étranger, les étudiants boursiers sont impérativement tenus par l'obligation de résultats.

Les boursiers doivent achever leurs études et soutenir à l'issue de la durée réglementaire de prise en charge.

À cet effet, ils doivent accomplir les obligations contractuelles suivantes :

- Effectuer les formalités de retour définitif dans un délai n'excédant pas trois (03) mois après la soutenance.

- Rejoindre le poste d'affectation (les vœux de l'étudiant sont exprimés par ordre de priorité).

Des mesures de sanction seront engagées conformément à la réglementation en vigueur à l'encontre des boursiers n'ayant pas rejoint leur poste de travail.

Important:

- Tous les boursiers sont astreints au respect de la période dédiée à l'opération de renouvellement de bourse.

- La reconduction de la bourse n'est pas automatique : elle est impérativement conditionnée par les résultats pédagogiques et scientifiques obtenus.

التعاون والتبادل الجامعي ، بالنيابة
إمضاء: أوزقسي لعميد
10

